



DEPARTEMENT
PAS-de-CALAIS
ARRONDISSEMENT
BETHUNE
COMMUNE DE
LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 09 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf du mois de juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le deux juin deux mille vingt-trois et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N° 2023CM25

Création d'un centre de
Santé Intercommunal
Pluriprofessionnel

Approbation du projet
Demande de subvention à
la Région

Convocation du
2 juin 2023

Nombre de conseillers
en exercice : 23

Conseillers présents : 16

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Betty BEN, Isabelle CAZIN, Johny GLAVIEUX, Dorothee HAUER, Delphine MICELLI.

Étaient excusés : Mmes Mrs Bernard PRUVOST, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Frédéric DREZE, Rosanna GILLET, Alain DIENI.

Pouvoirs :

Mr Bernard PRUVOST à Mme Nicole CHASTENEZ
Mme Rosanna GILLET à Mme Isabelle VANELLE
Mr Alain DIENI à Mme Claudie MARTEL

Madame Claudie MARTEL est élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du Conseil Municipal n° 2022CM78 du 12 décembre 2022 approuvant la réalisation du projet du centre de santé intercommunal à l'ancienne poste de Labourse.

Il précise que la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane a décidé de faire évoluer le projet en Centre de Santé Intercommunal Pluriprofessionnel avec Antennes (CSIPA), avec le recrutement d'un orthophoniste.

Au regard de l'évolution du projet, la commune devient éligible aux fonds de droits communs de la Région pour une aide à la construction, réhabilitation et extension de Maisons de santé pluriprofessionnelles, à hauteur de 50 % du montant des travaux hors taxe sur une enveloppe maximale de 500 000 € euros.

En conséquence, il invite l'assemblée à accepter la modification du projet et à solliciter l'aide financière de la région.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de création du Centre de Santé Intercommunal Pluriprofessionnel (CSIP).

DECIDE de procéder à la réhabilitation de l'ancienne poste de Labourse en Centre de Santé Intercommunal Pluriprofessionnel (CSIP) dont le montant de l'opération a été estimé à 640 075 € HT soit 768 090 € TTC.

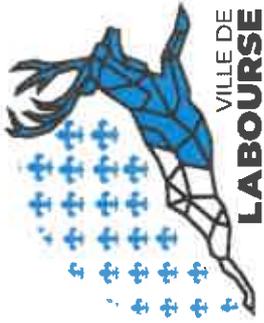
AUTORISE Monsieur le Maire à :

- solliciter l'aide financière de la Région et d'approuver le plan de financement ci-joint annexé.
- procéder à la consultation des entreprises pour un démarrage de travaux en septembre 2023.
- signer tout document se rapportant à ce dossier.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Philippe SCAILLIEREZ.



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
DE L'AMENAGEMENT D'UN CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL
PLURIPROFESSIONNEL
DANS L'ANCIENNE POSTE, 32 RUE ACHILLE LARUE 62113 LABOURSE
Annexe à la délibération n° 2023CM25

DEPENSES		RECETTES		
DESIGNATION	Montant HT	DESIGNATION	Montant HT	% de participation
Travaux d'aménagement du centre de santé	577 075,00 €	Etat - DETR	126 015,00 €	19,69%
Honoraires du Maître d'œuvre	53 000,00 €	Région	320 037,50 €	50,00%
Coordinateur SPS + Contrôle technique + études	10 000,00 €	Fonds propres de la commune	194 022,50 €	30,31%
TOTAL	640 075,00 €	TOTAL	640 075,00 €	100,00%

Envoyé en préfecture le 12/06/2023

Reçu en préfecture le 12/06/2023

Publié le 12/06/2023



ID : 062-216204800-20230609-2023CM25-DE

Envoyé en préfecture le 12/06/2023

Reçu en préfecture le 12/06/2023

Publié le 12/06/2023



ID : 062-216204800-20230609-2023CM25-DE